





Conseil des jeunes de Sainte-Marie

Compte rendu du 10 mars 2014

FRANCAS CCVR

Sainte-Marie

CONSEIL DES JEUNES DE SAINTE-MARIE

<u>Présents :</u>

6 Jeunes présents :

- BIRRINGER Thibaut
- SAUVAGEOT Emilien
- VALLAT Maxime
- MONNIER Manon
- GROSCLAUDE Salomé
- BOILLON Benjamin

Monsieur GEORGES, Monsieur GAELLE et l'animateur jeunesse de la CCVR.

Excusés: Monsieur le Maire et Monsieur Martin

1-Présentation du Comité des Fêtes de Sainte-Marie

Monsieur Georges et Monsieur Gaëlle en qualité de Président et Trésorier du Comité des fêtes proposent leur aide au CDJ pour l'organisation du carnaval. Les jeunes du CDJ les en remercient.

2-Organisation générale

Date: Samedi 22 mars

Horaires:

• Rendez-vous: 14h30 sur la place du village

• Défilé : environ 1h

• Pot de l'amitié : 15h30 / 17h (salle du préau).

Le Comité des Fêtes propose :

- De se charger du Pot de l'amitié et demande aux jeunes ce qu'ils souhaitent mettre en place. (Boissons, bonbons, crêpes...).
- De mettre une sono à disposition (les jeunes s'occupent de la musique).
- D'aider à encadrer le cortège.

Le CDJ proposent la mise place d'élections de Monsieur et Madame carnaval.

Le devis de Monsieur Boiteux est montré et expliqué aux jeunes du CDJ. S'il est accepté par la mairie sa calèche ouvrira le cortège.

La question de l'assurance de la manifestation reste à poser à la mairie.

3-Parcours envisagé:

Les Conseillers envisagent :

De donner rendez-vous aux participants sur la place du village et de descendre rue de Lougres. De continuer rue de la laiterie et rue de Bavans pour emprunter la boucle de la rue des grands moulins en direction du passage piéton de la grande rue. De poursuivre rue de la Chapelle et rue de Saint-Julien pour faire demi-tour rue d'Echenans avant de retourner sur la place du village.



Trois zones de dangers sont identifiées :

- Au départ du cortège (Grande rue et rue de Lougres)
- Passage piéton de la Grande rue (en direction de la rue de la Chapelle)
- Au retour (rue de Saint-julien et Place du village)

Le CDJ, l'animateur jeunesse et le Comité des fêtes proposent d'encadrer le cortège. Des adultes en gilet jaune (animateur jeunesse, bénévoles du Comité des Fêtes) seront chargés d'encadrer le cortège et de sécuriser le parcours. Salomé propose de demander une aide matérielle à son père.

4- Elections de Monsieur et Madame Carnaval

Lors du retour du cortège sur la place du village, un des membres du CDJ proposera aux personnes intéressées de monter en haut des marches du temple pour permettre au jury et aux carnavaliers d'admirer les costumes. Les catégories adultes et enfants seront différentiées. Les critères d'évaluations restent à fixer (originalité, beauté...).

5-Communication

- Manon et Benjamin se chargent de rédiger les cartons d'invitation.
- Salomé, Maxime, Thibault et Emilien passent l'information au directeur de l'école et lui demandent l'autorisation de distribuer les invitations.
- L'animateur jeunesse prévient la presse.

L'organisation prévue reste à être validée par la mairie